

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
tenue le mardi 19 décembre 2023, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue  
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

**Sont présents :**

<b>M<sup>MES</sup></b>	Isabelle Giasson	directrice générale et greffière-trésorière
	Julie Guay	représentante suppléante de Chute-aux-Outardes
	Michelle Martin	représentante de Pointe-Lebel

**ET**

<b>MM.</b>	Guy Côté	représentant de Godbout
	Michel Desbiens	représentant de Baie-Comeau
	Steeve Grenier	représentant de Franquelin
	Raymond Lavoie	représentant de Ragueneau
	Julien Normand	président et représentant de Pointe-aux-Outardes
	Michel Paquet	représentant suppléant de Baie-Trinité

**Sont absents :**

Étienne Baillargeon	représentant de Baie-Trinité
Christian Malouin	représentant de Chute-aux-Outardes

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 28 novembre 2023

**2.0 Décisions**

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2023-11 de la Régie ainsi que n° 2023-11 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de novembre 2023
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 30 novembre 2023
- 2.4 Dépôt de la liste des employés temporaires
- 2.5 Dépôt bilan – Aide financière achat produits d'hygiène réutilisables

**3.0 Informations**

**4.0 Correspondance**

- 4.1 Lettre du MELCCFP – Autorisation – Aménagement et exploitation d'un lieu de compostage pour la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan à Ragueneau
- 4.2 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

**5.0 Affaires nouvelles**

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 23 janvier 2024

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 23 janvier 2024

**6.0 Période de questions**

**7.0 Fermeture de l'assemblée**

## PROCÈS-VERBAL

### 1.0 PRÉLIMINAIRES

#### 1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h.

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2023-120

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2023-121

#### 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 28 novembre 2023

**Attendu que** les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 28 novembre 2023;

**Attendu que** les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion de la représentante de la Municipalité de Pointe-Lebel, Michelle Martin, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 28 novembre 2023, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et greffière-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

**Approuvé séance tenante.**

### 2.0 DÉCISIONS

#### ADMINISTRATION

Rés. 2023-122

#### 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2023-11 de la Régie ainsi que n° 2023-11 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2023-11 de la Régie d'une somme de **453 490,49 \$** et n° 2023-11 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **2 960,10 \$** pour un total de **456 450,59 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2023-123

#### 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de novembre 2023

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Michel Desbiens, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte Mastercard d'une somme totale de **5 074,28 \$** pour novembre 2023, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

**Approuvé séance tenante.**



Rés. 2023-124

**2.3 État des revenus et des dépenses au 30 novembre 2023**

Sur la motion de la représentante de la Municipalité de Pointe-Label, Michelle Martin, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 30 novembre 2023 tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson.

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2023-125

**2.4 Dépôt de la liste des employés temporaires**

**Attendu qu'il y a lieu de déposer la liste des salariés temporaires de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan.**

Sur la motion de la représentante suppléante de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Julie Guay, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt de la liste des salariés temporaires de la Régie.

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2023-126

**2.5 Dépôt bilan – Aide financière achat produits d'hygiène réutilisables**

**Attendu que** la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan offre une aide financière à l'achat de produits d'hygiène réutilisables, à raison d'un remboursement maximal de 75 \$, sous présentation des pièces justificatives;

**Attendu qu'un** montant de 2 500 \$ est prévu au budget 2023.

Sur la motion du représentant suppléant de la Municipalité de Baie-Trinité, Michel Paquet, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du bilan de l'aide financière à l'achat de produits d'hygiène réutilisables, totalisant vingt-huit (28) participants, pour un total de 2 013,83 \$.

**Approuvé séance tenante.**

**3.0 INFORMATIONS**

**4.0 CORRESPONDANCE**

**4.1 Lettre du MELCCFP – Autorisation – Aménagement et exploitation d'un lieu de compostage pour la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan à Ragueneau**

La directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson, fait part aux élus de la correspondance reçue, autorisant la Régie à aménager et exploiter un lieu de compostage, à l'intérieur des limites du lieu d'enfouissement technique situé à Ragueneau, dans la MRC de Manicouagan.

**4.2 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles**

Isabelle Giasson fait part aux élus des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour 2023.

**5.0 AFFAIRES NOUVELLES**

**5.1 Prochaine rencontre de travail :** le mardi 23 janvier 2024 à 8 h.

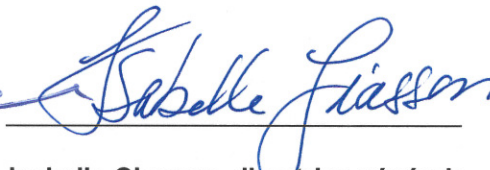
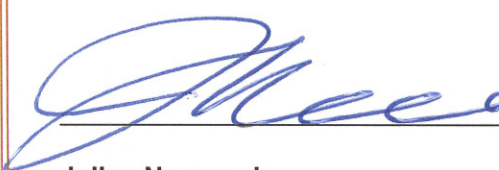
**5.2 Prochaine séance ordinaire publique :** le mardi 23 janvier 2024 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Rés. 2023-127

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 12.



Julien Normand  
Président

Isabelle Giasson, directrice générale  
et greffière-trésorière